

Nayondjoua DJANGUENANE

TRAITE NÉGRIÈRE
ET PATRIMOINE CULTUREL
TOGOLAIS



L'Harmattan
Togo

**TRAITE NÉGRIÈRE ET PATRIMOINE
CULTUREL TOGOLAIS**

DJANGUENANE Nayondjoua

**TRAITE NÉGRIÈRE ET PATRIMOINE
CULTUREL TOGOLAIS**



© L'Harmattan, 2022

5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75 005 Paris

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-343-25193-6

EAN : 9782343251936

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE I : LA REVUE DE LITTERATURE ET LE CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	19
CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE CULTUREL DANS L'ESPACE AUJOURD'HUI TOGOLAIS.....	51
CHAPITRE III : LE PATRIMOINE CULTUREL LIE A LA TRAITE NEGRIERE AU TOGO.....	117
CHAPITRE IV : OBSTACLES A LA PATRIMONIALISA- TION DES VESTIGES ET OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE.....	207
CONCLUSION.....	259

INTRODUCTION

La bande de terre, encastrée entre le Bénin à l'est, le Ghana à l'ouest et le Burkina Faso au nord et s'ouvrant au sud sur l'océan Atlantique, dénommée Togo n'existait pas encore sous cette appellation entre le XV^e et le dernier quart du XIX^e siècle, période consacrée à la traite négrière. Si bon nombre d'auteurs avaient ignoré que ce territoire a été victime de cette tragédie, certains comme N. L. Gayibor (1997), B. Tcham (2007), H. Zöller (1990), Delafosse et Debien (1965), etc., attestent que le Togo n'avait pas été épargné.

Delafosse et Debien (1965 : 365-367) éclairent notre lanterne lorsqu'ils rapportent l'état général des esclaves existant sur l'habitation de M. de Bréda au Haut- du -Cap, le 4 avril 1785 par Bayon de Libertat, protecteur de Toussaint Louverture. On y relève plusieurs ethnonymes aujourd'hui togolais tels que : Thiamba (Tchamba), Cotocoli, Adia (Adja), Mina, Barba. Aussi, Cudjo Kazoola Lewis né au Togo ou dans l'actuel Bénin en 1840 selon Neal Hurston a-t-il été capturé et emmené au port de Ouidah pour l'Alabama à bord du navire Clotilde en 1860. Mort aux Etats-Unis en 1935, il est considéré comme l'une des dernières victimes de la traite.¹

Aussi, les récits historiques, les sources orales et les enquêtes parcellaires et fragmentaires menées çà et là, révèlent-ils que toutes ces régions ont été investies par des acteurs locaux et étrangers de la traite.

¹L'écrivain Neale Hurston au cours d'une entrevue avec Cudjoe ou Cudjo a identifié les huit derniers survivants de Clotilde : Abache (Clara Turner), Monachee (Kitty Cooper), Shamber, Kanko (qui a épousé Jim Dennison), Zooma (du Togo Tribe), Polluer, Cudjo et Orsey, Orsta Keebby.

Il est donc une évidence que les ethnies qui peuplent aujourd'hui le Togo ont pris part à la traite négrière considérée comme une mondialisation de l'esclavage local. Les différents témoignages recueillis et les documents consultés confirment cette pratique au Togo au sein de ce vaste ensemble pourvoyeur d'esclaves que fut le Golfe de Guinée, divisé géographiquement en quatre entités : la Côte des Graines (actuels Liberia et Sierra Leone), la Côte de l'Ivoire (Côte d'Ivoire), la Côte de l'Or (Ghana) et la Côte des Esclaves (les régions côtières du Togo et du Bénin actuels ainsi qu'une portion du Nigéria riverain). Le Togo se situe au cœur de cette région allant de la Volta à Badagry, jadis appelée "Côte des Esclaves", où s'est jouée une partie de la tragédie.

Au Togo, comme dans la plupart des pays africains, cet événement pathétique a produit inévitablement un patrimoine culturel non négligeable qu'il faudra reconnaître et légitimer comme un pan de la culture nationale. Aujourd'hui, ce patrimoine se trouve dans de "beaux draps" tant du point de vue de sa conservation que de sa valorisation.

Au plan local, les populations jusqu'à ce jour se sont approprié tant bien que mal ces vestiges. Pour certaines, ils entrent dans la construction d'une identité à assumer, à affirmer puis à transmettre aux générations futures. Pour d'autres, les raisons religieuses expliquent leur attachement à ce patrimoine. Pour d'autres encore, il est soit simplement et totalement ignoré ou mis aux oubliettes soit refoulé et caché parce que cette mémoire devient une sorte de tabou, un sujet interdit. Ainsi, dans ces deux premiers cas, même si des mesures traditionnelles ou locales de protection, de conservation et de mise en valeur existent, elles restent limitées au cercle lignager, clanique et dans une certaine mesure, au cercle ethnique.

Sur le plan national, on note aussi quelques tentatives de patrimonialisation ou quelques actions de conservation, de promotion et de diffusion de ce type de patrimoine.

D'abord en 2001, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a commandité un inventaire des sites liés à la traite négrière dans le cadre du Projet de la Route de l'esclave. Cette recherche a abouti à une liste de douze (12) sites consignés dans un guide intitulé « Route de l'Esclave et tourisme culturel en Afrique occidentale et centrale », édité par l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA). La plupart de ces sites de nature composite se retrouvent d'ailleurs sur la première liste nationale d'inventaire établie en 2000 dans le cadre de l'établissement de la liste indicative du Togo soumise au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Ensuite, des séminaires, des rencontres, des festivals et autres actions² de promotion furent organisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale « Projet Route de l'Esclave au Togo : Renforcement du tourisme de mémoire » par le Comité national de la Route

² - La participation d'une délégation du Ministère du Tourisme et de l'Université de Lomé à la Conférence UNESCO/OMT sur l'Esclavage et la Traite négrière à Accra (2004),

- Les fouilles archéologiques menées dans et autour de la Maison Wood dans le cadre des Projets situés du Programme AFRICA 2009 (2006),

- Le Festival des Divinités Noires créé en 2006 pour la sauvegarde des chants, danses et rites des sociétés initiatiques africaines, de la diaspora et de l'esclavage issu de la traite négrière,

- Le séminaire sur « la Route de l'esclave et lieux de mémoire de la traite négrière sur l'espace aujourd'hui togolais » (7, 8 et 9 mai 2009), à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lomé.

de l'esclave sous l'égide de la Commission nationale pour l'UNESCO (2010).

Enfin dans le contexte international, des organismes et programmes internationaux, régionaux et sous régionaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels (ICCROM), l'École du Patrimoine Africain (EPA), le Programme Africa 2009, etc., ont développé ou soutenu dans certains pays de la sous-région des programmes sur la thématique de ce passé douloureux. Notons au passage d'une part, la construction et la réhabilitation de la porte du non-retour, le mémorial de Zoungbodji, la place Zomayi, l'arbre de l'oubli, la place aux enchères et le fort portugais à Ouidah au Bénin et d'autre part, l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1979 d'anciens forts et châteaux du Ghana.

Elle a élaboré et publié également en 2004 un programme « Tourisme, culture et développement en Afrique de l'Ouest » orienté spécifiquement sur le tourisme culturel au service du développement et proposé des axes stratégiques et des projets pour le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Ghana, le Mali, le Niger et le Sénégal³. Le

³ Ce document de synthèse a été réalisé à la demande de l'UNESCO par M. Edward Eglen Komla et Mme Laure Veirier, consultante à la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel à partir de six études nationales portant sur le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Ghana, le Mali, le Niger et le Sénégal. Mme Suzanne Diop, spécialiste de programme, à la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel, en a effectué une révision. Ces études ont été élaborées par six consultants: M. Dansa Bitchibali (Burkina Faso), M. Arlindo Semedo Tavares Rodrigues (Cap Vert), M. Edward Eglen Komla

Togo est resté en marge de ces stratégies de promotion onusiennes et l'ensemble de ses réalisations en faveur de ce patrimoine demeuré modeste.

Au total, l'état des lieux établi de façon parcellaire ne permet pas d'évaluer la quantité et la qualité de ce patrimoine existant et ceci du fait de l'absence d'un inventaire exhaustif qui donne sur une liste nationale conférant le statut de patrimoine.

En résumé, qu'il s'agisse de la politique culturelle nationale ou de la politique nationale du tourisme, aucune n'identifie spécifiquement ces biens comme des ressources particulières pouvant contribuer au développement du Togo, quand bien même les deux secteurs sont supposés contribuer à la réduction de la pauvreté selon le Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C).

C'est dans ce contexte caractérisé par une faible patrimonialisation des vestiges issus de la traite négrière, par un déficit dans leur conservation et leur protection et surtout leur sous-exploitation touristique à des fins de développement que guidé par des motivations d'ordre professionnel, scientifique, personnel et social, nous nous sommes proposé d'écrire ce livre.

D'abord, en 2001, nous étions coopté expert par l'École du Patrimoine Africain (EPA) dans le cadre du Projet « Route de l'Esclave » et cette étude a abouti en 2008 à l'édition du guide « Route de l'Esclave et tourisme culturel en Afrique occidentale et centrale ». Ensuite, en août 2010, le document de Stratégie nationale du Projet

(Ghana), M. Diadie Yacouba Dagnoko (Mali), M. Baba Ahmed Sanady (Niger), M. Elimane Hamidine Sy (Sénégal).

« La Route de l'esclave au Togo » (2010) mettait l'accent sur l'enseignement diplômant pour la préparation du master et du doctorat dans la perspective d'approfondir les connaissances sur les liens entre l'esclavage local et la traite négrière. Enfin en 2011, la politique culturelle du Togo, en son point 14, recommande l'inventaire du patrimoine culturel et naturel en voie de disparition. Ces trois éléments nous ont servi de stimulant et ont conduit, en partie, au choix de cette thématique.

Quant à nos motivations personnelles, elles découlent du constat fait en matière d'enseignement de l'histoire de la traite négrière dans les établissements primaires et secondaires du Togo. Les cours consacrés à la thématique paraissent superficiels. Il est judicieux de les mettre à jour à partir des sources historiques, patrimoniales et littéraires nationales. Nous espérons que l'exploitation du patrimoine culturel lié à la traite négrière produira des retombées positives pour les populations togolaises et les différents acteurs de la chaîne touristique. Aussi, à l'heure de la décentralisation, cette étude contribuera-t-elle à orienter les élus locaux dans la recherche de différents débouchés pour le développement de leur territoire.

En quoi consiste la problématique du sujet à développer ?

Le Togo, creuset d'une quarantaine d'ethnies, renferme un potentiel patrimonial riche et très diversifié résultant d'un passé historique mouvementé caractérisé par de nombreuses migrations, de productions intellectuelles et matérielles et d'apports multiformes exogènes. Notre étude s'intéresse à cet ensemble de vestiges, d'éco-témoins, de témoins oculaires et auriculaires, de mentefacts, etc. liés à la traite négrière qui

constitue aujourd'hui le patrimoine culturel togolais à conserver, à sauvegarder et à mettre naturellement en valeur à travers le tourisme culturel, etc.

Au demeurant, ce patrimoine culturel spécifique à la traite des Noirs au Togo connaît une très faible patrimonialisation, aussi bien au niveau des communautés locales que de l'Etat.

De nos jours, force est de constater que le temps reste un facteur de dégradation et de disparition des vestiges de la traite négrière. S'agissant donc de ce phénomène historique, les traditionnistes pratiquent le culte du silence de peur de briser les relations inter-lignagères des victimes ou des acteurs de ce commerce. Ainsi la pratique courante était même de faire disparaître consciemment ou inconsciemment les témoins tangibles et intangibles de cette époque ou de les confiner dans les cercles fermés des couvents, des vodu et des sanctuaires. Quant aux espaces vides et vagues non matérialisés mais à forte connotation historique et patrimoniale, l'oubli et l'ignorance les emportent ou les consomment peu à peu. Ce vide ainsi créé laisse libre cours logiquement et fatalement à la fragilisation, à la dégradation continue et à la disparition totale de cette mine de richesses identitaires susceptibles d'impulser le développement. Il convient d'établir des rapports intrinsèques qui tendent à se rompre entre le peuple togolais et ce patrimoine.

Il est à constater aussi que le patrimoine culturel togolais demeure peu ou pas du tout exploité et ne répond donc pas à l'objectif visé par toute patrimonialisation : la préservation du patrimoine culturel en vue d'en faire une ressource de développement par le tourisme culturel considéré comme un instrument de diversification de l'économie.

D'ailleurs le Togo dispose d'un très riche patrimoine matériel et intangible, comportant de nombreux éléments exceptionnels tels que les sites et les vestiges liés à la traite négrière qui, à eux seuls, peuvent justifier des voyages d'étude, de découverte, de recherche, etc., favoriser ainsi le tourisme culturel et induire le développement. Malgré l'existence de cette thématique mémorielle qui renforce les capacités d'attractivité du pays auprès des clientèles touristiques, le tourisme culturel togolais bat de l'aile car le processus de valorisation du patrimoine lié à la traite demeure très limité et ne se concentre pratiquement qu'autour de la préfecture des Lacs donnant lieu à une faible activité touristique, assurée par quelques acteurs locaux amateurs plus ou moins organisés. Les programmes conçus dans le cadre du Projet "Route de l'Esclave" se sont réduits à quelques projets ponctuels faute d'une stratégie de conservation et de valorisation sur le long terme. Pourtant ces initiatives avaient été prises pour rattraper le retard du Togo considéré depuis longtemps comme le chaînon manquant par rapport à toute l'histoire de la traite développée dans les pays voisins : le Bénin, le Ghana, le Nigéria, etc.

Il s'agira donc d'articuler patrimoine et tourisme pour favoriser le développement à travers leurs interactions. Idir (2013 : 3) l'atteste :

« L'intérêt pour le patrimoine et celui accordé à sa valorisation touristique vont de pair. Il s'agit à la fois de créer de nouveaux lieux et produits touristiques afin d'augmenter l'attractivité des territoires et de construire une offre d'activités et par-là créer des richesses et des emplois ».

Le Bénin (Araujo 2007), le Ghana, le Sénégal et d'autres pays africains se sont inscrits dans cette logique.

Ainsi, pour ce devoir de mémoire qui nous incombe, il nous revient de nous réapproprier ces témoins qui attestent de l'évidence de ce fléau au Togo.

Au regard de tout ce qui précède et considérant que la patrimonialisation est porteuse d'une dynamique pouvant enrichir qualitativement et quantitativement le patrimoine togolais et contribuer au développement social, économique et culturel du Togo, il nous a paru judicieux, à travers ce document, de faire l'état des lieux du patrimoine culturel lato sensu dans l'espace aujourd'hui togolais, de dresser l'inventaire du patrimoine culturel lié à la traite négrière non encore identifié et de relever les difficultés de patrimonialisation et de sauvegarde de ce patrimoine spécifique à la traite pour une éventuelle gestion plus adéquate.

Le présent document est divisé en quatre chapitres :

- La revue de littérature et le cadre conceptuel
- L'état des lieux du patrimoine culturel dans l'espace aujourd'hui togolais
- Les résultats de l'inventaire du patrimoine culturel lié à la traite négrière
- Les obstacles à la patrimonialisation, les faiblesses de la gestion et les opportunités de développement du patrimoine.

CHAPITRE I

LA REVUE DE LITTÉRATURE ET LE CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Une revue de littérature et un cadre théorique et conceptuel ne nous paraissent pas superflus puisqu'ils viennent élargir le champ de l'étude au profit des lecteurs et du public scientifique dans le cadre des travaux académiques. La prise en compte de ce chapitre répond également aux recommandations du Jury que la thèse soutenue sur le sujet soit publiée.

Revue de littérature

Le patrimoine culturel a été l'objet de plusieurs recherches et publications. Certains auteurs l'ont abordé dans sa globalité tandis que d'autres se sont concentrés sur son pan relatif à la traite négrière. Cette revue s'intéressera à quatre catégories d'ouvrages.

La première catégorie d'ouvrages traite du patrimoine culturel togolais lato sensu. La seconde aborde la traite négrière dans l'espace aujourd'hui togolais mettant en exergue quelques éléments du patrimoine produit par cette tragédie. La troisième s'est consacrée aux œuvres spécifiques au patrimoine culturel produit par ce trafic de la honte et la quatrième à celles relatives au tourisme culturel et au développement en lien avec le patrimoine culturel.

Dans cette première partie de la revue, nombre d'auteurs spécialistes des sciences sociales comme l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la linguistique, la littérature, la culture, etc., ont abordé de façon plus ou moins pointue le patrimoine culturel togolais.

N. L. Gayibor (ed.1992) relate le processus de patrimonialisation de certains groupes ethniques notamment Aja, Anlo, Guin, Ewe, Watchi, etc., des établissements humains ou des territoires comme Tado, Notsè, Tohoun, Zafi, Bè, Aneho, Glidji et les divinités vénérées dans ces localités. Il relève également les vestiges de la muraille Agbogbo, les témoins archéologiques tels que les dallages de Notsè et les polissoirs de Kpévu.

Dans la rubrique du patrimoine architectural, G. Djalogue (2003) se consacre à l'inventaire du patrimoine immobilier de la ville d'Aného. Il en établit une typologie comportant le patrimoine concessionnaire, royal, afro-brésilien, colonial, paysager et religieux et relève son état de conservation assez préoccupant et les pathologies qui le menacent. Preston Blier (1987) se concentre sur le patrimoine architectural otammari, une architecture vernaculaire originale dont elle dresse l'anatomie et décrit sa structure matérielle, alors que N. Djanguenane (2008) pose la problématique de ce bâti au Koutammakou. Reconnaisant l'originalité de cette architecture, il a relevé ses différentes fonctions, les problèmes et les menaces qui pourraient mettre en péril l'intégrité du site. Sur le même sujet, J. Thierry et N. Djanguenane (2005), T. N'poh (2010), C. N'tcha (2012) et D. Sewane (1999) mettent en exergue les composantes culturelles et patrimoniales du Koutammakou, site inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2004. Si Sewane en fait une étude ethnologique, tout en décrivant minutieusement les initiations et s'attache particulièrement aux rituels féminins comme le dikuntri, les autres auteurs présentent les spécificités patrimoniales du Koutammakou notamment l'immobilier (territoire, paysage, bois sacrés, cimetières, sanctuaires, etc.), le

mobilier (objets de culte, œuvres d'art, etc.) et l'immatériel (initiations, autels, parcours rituels, chants et danses, musiques, etc.).

K. Agbétiafa (1985), O. Adjeodah (1985), D. B. Guigbile (2001) et N. A. Goeh-Akué (2010) orientent plus leur étude sur le patrimoine immatériel. Tous ces auteurs mettent en évidence les croyances religieuses des peuples guin, ewe, kposso et moba-gourma du Togo. Les quatre auteurs ont présenté l'ontologie des deux ethnies assimilable à celle des autres ethnies togolaises. Les sujets traités par ces auteurs seront abordés par la suite.

Sous la direction de K. Kadanga (2015), une dizaine d'universitaires et de chercheurs togolais se sont penchés sur la problématique des relations à plaisanterie au Togo. K. Kadanga (2015) fait l'état des lieux de cette pratique millénaire sur toute l'étendue du territoire togolais. Du nord au sud, cette plaisanterie se manifeste entre : Tchokossi/Peuls, Moba-Gourma/Mola, Bassar/Moba-Gourma, Moba-Gourma/Konkomba, Agbandé/Yaka, Kabiyè/Nawdeba, Lamba/Nawdeba, Anyanga/Bago, Idatcha/Mahi, Ouatchi/Guin, etc. E. Batchana étudie cette pratique sous l'angle politique de 1946 à 1990. Affirmant que les communautés togolaises utilisaient depuis longtemps la plaisanterie et la dérision pour véhiculer certains messages, il fait remarquer qu'avec la colonisation et surtout la création des partis politiques à partir de 1946, ces pratiques sociales furent exploitées pour tourner en dérision ou faire l'éloge des hommes politiques. À partir de leur étude et analyse, Olougbegnon, Senou, Tchangai, Tanai, Tchable et Tchassama attestent de l'enracinement de ce patrimoine dans les communautés citées et abordent les défis socioculturels qu'il peut relever. Quant à Gbénouga, Ouro-Agoro, Manani, Nantob

et Bakpa, les relations à plaisanterie sont perçues par eux comme un régulateur des tensions sociales, un élément d'intégration sociale et économique et un outil d'apaisement de même qu'elles favorisent la cohabitation et le bon voisinage. Pali et Péré-Kéwézima fondent leur analyse sur le langage des relations à plaisanterie, la langue étant un moyen d'expression. De l'avis de tous ces auteurs les relations à plaisanterie méritent d'être préservées, diffusées, connues davantage, maintenues et perpétuées pour les jeunes générations afin de participer à la lutte contre les esprits rebelles et de va-t-en guerre. Ces travaux qui élargissent notre cercle de conscience sur la thématique n'envisagent pas cependant l'inventaire de ces différentes pratiques au Togo ni de mesures pour leur patrimonialisation au niveau national. Certains articles touchent du doigt notre étude.

K. Kadanga (2015) s'intéresse aussi au patrimoine culturel immatériel. L'auteur cible les contes, les proverbes, les énigmes et les devinettes, des genres oraux relevant de la littérature orale togolaise. Près de deux cents expressions sont inventoriées dans les cinq régions du Togo et comportent des fables et des bestiaires dont l'objectif est de moraliser d'une part les hommes, vitupérer leur conduite, fustiger la cupidité, la ruse, la vantardise voire l'ingratitude et d'éduquer d'autre part les jeunes à travers les leçons et les vertus qu'ils professent. Ce volet de la littérature orale inspire la présente recherche.

Une autre partie de cette littérature sera développée par D. Botre (2014) qui dans sa thèse se consacre à une importante catégorie du patrimoine national qu'est l'onomastique. L'auteur étudie minutieusement l'étiologie de cent (100) toponymes et de cinq cents (500)

anthroponymes mamprusi. Cette étude développe une partie de l'onomastique qui rend bien compte de cette tragédie de la traite au Togo.

K. Adjoto (2010), E. Kponou (2012), A. Talim (2012), A. Koutché (2016) dans leur mémoire ont jeté leur dévolu sur le patrimoine mobilier togolais. Ils posent tous la problématique de la conservation, de la protection et de la diffusion de ce patrimoine dans les musées. L'ensemble de leurs travaux vise la promotion du patrimoine mobilier. Tous ces travaux ont eu le mérite de présenter quelques aspects du patrimoine culturel togolais mais ne l'épuisent guère puisque sa dimension dépasse largement le cadre de ce travail circonscrit plutôt aux vestiges de la traite négrière.

Dans cette deuxième partie de notre littérature grise, plusieurs auteurs de différentes disciplines ont traité de la traite négrière ou effleuré le sujet. En dehors de quelques ouvrages qui ont le mérite de couvrir le phénomène de la traite sur toute l'étendue du territoire togolais, la plupart ont ciblé des zones précises, des royaumes ou des ethnies ayant été acteurs ou victimes du fléau.

N. L. Gayibor (1990) met en évidence le phénomène de la traite des Noirs dans le Genyi, le royaume guin de l'ancienne Côte des Esclaves. Il montre que les localités ou les établissements humains de la côte tels Anloga, Woe, Kéta, Vodza, Aflawu, Abrée, Agbodrafo, Aného, Xwlagan (Grand Popo), Glexwe, Offra, Jakin, Ekpe, Sèmè, Appa, Gbadagri ont activement participé à ce trafic.

Dans son article K. B. Alonou (2010) relate les modes d'acquisition des esclaves : les guerres d'hégémonie, les razzias et l'achat. Certains lieux de transaction, les

marchés d'esclaves comme Blitta, Yomaboua, Agbandi ainsi que des patronymes des descendants d'esclaves tels que : Karabou, Meba, Bodjona, Allasiriki, Bagoudou, Siriki, Kadri, Djida, Seydou, etc., sont des témoignages prégnants de ce trafic.

L'ensemble des auteurs précités relèvent que certaines ethnies ont participé activement à la traite notamment : les Tchokossi ou Anoufom, les Djerma, les Batonou ou Bariba, les Guin, les Tem, les Fon, les Haoussa, etc., et bien évidemment aux côtés des rois de la côte, des négriers brésiliens, portugais, danois, hollandais, français et africains.

Quant aux regroupements territoriaux issus de la traite négrière ou les établissements humains, ils sont légion car vont naître surtout les territoires ou les établissements humains comme Agbandé, Anyanga, Kpéssi, Ifè (ou Ana) et Fon-Mahi de la région d'Atakpamé (Gayibor 1997).

Le récit de H. Zöllner (1990) nous situe sur l'étendue de ce trafic devenu interafricain et son caractère licite dans les localités de Petit Popo, Grand Popo, Porto Seguro, Bè, Togo, etc., où toutes les personnes aisées possédaient des esclaves. Ce document a le mérite de nous livrer les témoignages sur la pratique résiduelle de la traite négrière et surtout de la traite dite clandestine dans cette partie de la Côte des Esclaves.

Au plan social, la traite et l'esclavage ont permis un brassage en profondeur des ethnies et une assimilation linguistique et culturelle. C'est d'abord le cas de tous les esclaves venus du nord (Gourma, Haoussa, Moba, Kabiyè, Tchamba, Tem) et de l'est (Fon, Fon Mahi, Nago) qui furent assimilés linguistiquement et culturellement dans la localité d'Aného et particulièrement à Atoèta, ce village

créé par le négrier Zoki Azata d'Almeida. L. Adotévi (2001) parle des esclaves *vodusi* qui après leur formation spirituelle, ésotérique et morale devenaient les femmes des maîtres.

À travers certains écrits, on découvre le patrimoine produit par la traite, objet de notre recherche. N. A. Goeh-Akué (2001) cite Wood Lodge, cette maison qui servit à stocker les esclaves avant leur acheminement en Amérique alors que B. Tcham (2007) effleure le patrimoine résultant de la traite : la toponymie, la patronymie, les apports des Anoufom négriers à la culture autochtone, et vice versa. Il relève quelques expressions culturelles issues de leur contact avec les peuples autochtones.

K. Kadanga (2004) cite des lieux de bataille dans la localité de Tchamba tels que Larini, Dagma, Tan-tan aujourd'hui entretenus et visités. À partir du reportage de H. Zöllner (1990), on répertorie les toponymes, les anthroponymes, les mobiliers et autres survivances de l'époque de la traite qui constituent déjà un apport à l'étude.

Au total, l'intérêt de cette partie vise à démontrer l'effectivité et l'évidence de la traite négrière au Togo que les résultats des enquêtes de terrain vont élucider par la suite. Cette littérature ne visait pas, compte tenu de sa spécificité, le patrimoine culturel. Mais le patrimoine étant une discipline transversale, il existe toujours cet intérêt à prospecter toutes les branches de la connaissance humaine afin d'en tirer ce substrat culturel recherché. Alors ces indications importantes qui constituent des pistes de recherche de terrain servent de transition vers les travaux consacrés spécifiquement au patrimoine culturel lié à la traite et à la patrimonialisation.

Les travaux et études sur les patrimoines culturel et naturel produits par la traite négrière dans l'espace aujourd'hui togolais sont rares car la communauté scientifique nationale ne s'est intéressée que tardivement à cette thématique. Néanmoins, quelques recherches ont été entreprises.

Le Rapport final des enquêtes sur *Tourisme culturel sur la Route de l'Esclave* (2001-2002) contient le rapport national du Togo élaboré par N. Djanguenane (2001). À partir de cette recherche, des éléments suivants ont été inventoriés : établissements humains, habitats, fleuves, rivières, arbres, puits, ateliers, grottes, itinéraires, vodu, etc. Ces typologies diverses relèvent du patrimoine mobilier, immobilier et intangible.

Le guide sur la « Route de l'Esclave et tourisme culturel en Afrique occidentale et centrale » (2008) est une synthèse des rapports nationaux rédigés par les experts commis par l'École du Patrimoine Africain (EPA). Il recense les lieux de mémoire liés à la traite négrière dans les pays d'Afrique occidentale et centrale. Concernant le Togo, le guide contient une douzaine de sites spécifiques à la traite, inventoriés et documentés que reprend la carte n°1 ci-dessous dressée par le comité national.

Par ailleurs, ce document mentionne également quelques éléments du patrimoine mobilier : les cannes symboliques envoyées par la Reine Victoria d'Angleterre aux rois de Glidji, de Gumukopé et de Porto-Séguro leur demandant de collaborer à la lutte contre la traite clandestine.

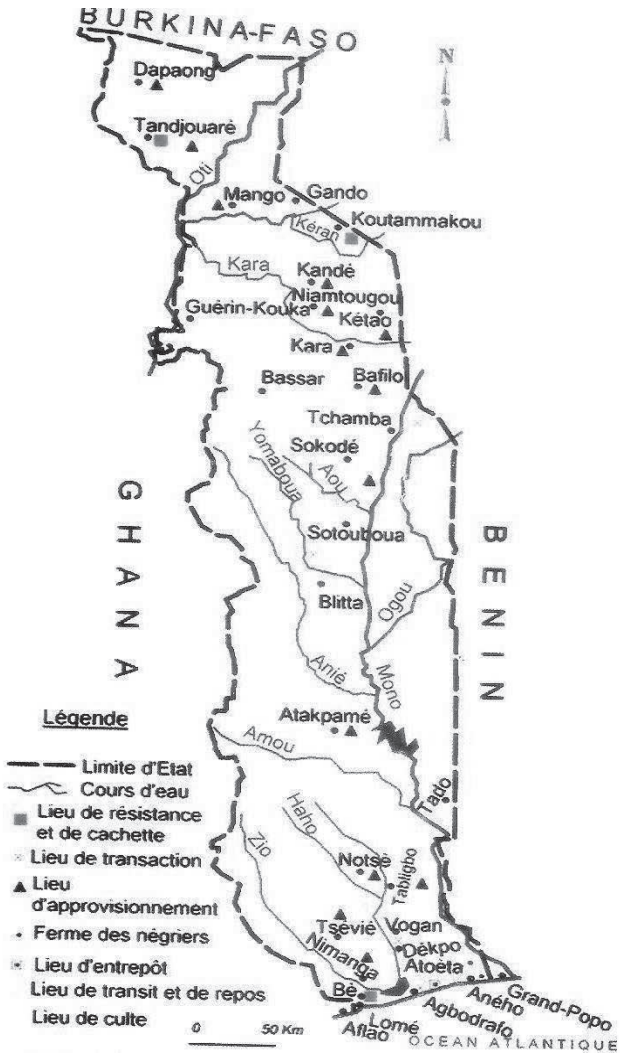
L. Bolouvi (1989) abordant le phénomène de la traite sous l'angle linguistique épiluche les différents apports du groupe et de l'aire culturelle "Kwa" dans le portugais de bahia-brésil.

Grâce à la traite, une bonne partie des termes lexicaux ewe, mina, fon et yorouba ont intégré et influencé la langue de Bahia.

T. Koffi (2010) adopte la même approche mais étudie plutôt l'élément portugais dans les univers linguistique et onomastique du Golfe de Guinée en élargissant le champ d'étude à la Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin. Il démontre l'actualité effective de ces empreintes lusitaniennes aussi bien dans les langues locales que dans l'anthroponymie, la toponymie, l'hydronymie et l'oronymie de ces pays côtiers.

Concernant l'immobilier, M. Koukogue (2012) s'est intéressé aux greniers des grottes de Nok et de Mamproug situés dans la préfecture de Tandjouaré et les a identifiés comme des sites refuges au temps de la traite négrière. Évalués à trois cent dix-sept (317), les greniers de Nok et de Mamproug de diverses formes construits pour la conservation des céréales et des objets de culte en période de razzia et d'insécurité quelconque sont pratiquement en péril puisqu' en état de dégradation avancée.

Carte n°1 : Sites liés à la traite.



Source : Comité national de la route de l'esclave (2010)